

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriete Immobiliere, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel. - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE	- \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS	- 2.00	
	UNION POSTALE	- Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

LA GREVE DU BATIMENT

On annonce la fin de la grève des ouvriers du bâtiment et, s'il faut en croire le secrétaire de l'association des entrepreneurs, la grève n'a pas empêché de remplir les gros contrats ; on commencerait même, dans certains chantiers, à congédier les ouvriers, faute de travail à leur donner.

S'il est vrai que le travail diminue dans la construction, les ouvriers en quête d'ouvrage devenant plus nombreux, les chances de grève en seront amoindries. Toutefois, il est bon de songer à l'avenir et, pour éviter une brusque cessation du travail, il est à souhaiter que patrons et ouvriers finissent par s'entendre sur les questions qui les divisent et qui n'ont pas encore été réglées.

Les ouvriers comme les entrepreneurs semblent désireux d'arriver à un règlement de leurs difficultés. La chose n'est pas impossible et avec de la bonne volonté des deux côtés, on peut arriver à une paix durable.

Les unions ouvrières vont souvent un peu loin dans leurs demandes et ont des exigences qu'il n'est pas toujours possible de satisfaire avec la meilleure volonté du monde. Un patron, à moins d'abdiquer complètement, doit rester maître de prendre ses ouvriers en dedans comme en dehors des unions. Nous croyons que les unions ouvrières travaillent à l'encontre de leurs propres intérêts quand elles cherchent à amoindrir l'autorité patronale et à aliéner la liberté des employeurs.

Ceux-ci savent s'unir quand il le faut et se défendre aussi quand leurs intérêts sont menacés.

Mais tout cela ce sont des luttes qui ne font de bien à personne et qu'on pourrait facilement éviter.

Le travail et le capital doivent s'unir et marcher d'accord au lieu d'être en guerre ouverte ; c'est ce que patrons et ouvriers ne doivent pas ignorer.

Les uns et les autres semblent disposés à accepter les bons offices d'un tribunal d'arbitrage qui serait composé de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, d'un Ministre

protestant et d'un juge. Nous les en félicitons, surtout s'ils acceptent que dans leurs différends la décision de ce tribunal d'arbitrage soit finale et obligatoire pour les intéressés.

LES INCENDIES A LA CAMPAGNE

Sans les secours qui lui ont été envoyés de Montréal, il est probable que le joli village de Ste Scholastique ne serait plus aujourd'hui qu'un amas de cendres.

Un incendie que propageait un fort vent ne pouvait être combattu faute d'appareils contre le feu.

Il ne manque malheureusement pas de localités prospères ayant de jolies résidences, des magasins bien pourvus de marchandises, etc... qui, comme Ste Scholastique sont complètement dépourvus de moyens propres à combattre un incendie naissant.

Il nous semble que, dans un village qui compte bien près d'un millier d'âmes, il devrait y avoir tout au moins une pompe à bras, des seaux en toile et les outils nécessaires pour éteindre un incendie, ou l'empêcher de se propager.

Il est du devoir des municipalités de se protéger contre le feu.

L'incendie de Ste-Scholastique coûte plus ou moins \$20,000, dit-on, à ceux qui en ont été les victimes, il aurait pu en coûter davantage si des secours n'étaient arrivés de la métropole. Il est évident que, si le village avait eu ses propres appareils pour lutter contre l'élément destructeur les pertes eussent été réduites de plusieurs milliers de piastres ; et ces appareils auraient coûté quelques centaines de piastres seulement.

Dans toutes les localités sans exception on devrait se prémunir contre les dangers d'incendie ; les quelques sacrifices à faire pour l'achat des appareils indispensables ne sont rien, répartis entre tous, comparativement aux pertes réelles qu'inflige un incendie qu'on ne peut combattre faute de matériel nécessaire.

LES MANUFACTURIERS DE CHAUS-SURES

Augmentation de prix

Les manufacturiers de chaussures de Québec, et les jobbers en chaussures ont formé une association sous le nom de Wholesale Shoe Association of Canada, à une assemblée qui a eu lieu dans la dite ville mercredi le 23 courant.

La résolution suivante a été passée à cette assemblée :

" Par suite du prix des matières premières dans la fabrication des chaussures, il est absolument nécessaire d'augmenter le prix des marchandises."

Les officiers suivants ont été élus par l'assemblée : Président, M. James Robertson ; vice-présidents : M. Hamilton, pour Ontario ; M. Ritchie, pour Québec ; M. Pride, pour les Provinces Maritimes ; M. Kilgour, pour le Manitoba et les Territoires du Nord Ouest et M. Erskine, pour la Colombie Anglaise ; trésorier, M. Hagar et secrétaire, M. Wall.

BANQUE NATIONALE

La Banque Nationale vient d'ouvrir une succursale à St-François du Lac, comté de Yamaska, sous la gérance de M. Jos. Dallaire.

L'ouverture de cette succursale donne au commerce des facilités d'encaissement sur St. François du Lac, Pierreville, Yamaska, St. Zéphirin, St. Guillaume d'Upton, St. David, N. D. de Pierreville, St-Bonaventure St-Elphège, St-Pie de Guire, St-Joachim de Courral et Châtillon.

RETOUR D'EUROPE

Un représentant du "Prix Courant" est allé voir M. Ludger Gravel, qui, comme nos lecteurs le savent, faisait partie de la délégation des manufacturiers canadiens en Europe.

M. Ludger Gravel a été absent de Montréal pendant neuf semaines et il revient enchanté de son voyage et heureux aussi d'être de nouveau au pays et aux affaires.